

Plan Anti-Pauvreté

Babilou salue les mesures concernant la petite enfance présentées par le Président de la République et annonce le renforcement de son engagement en faveur de l'égalité des chances

Paris, le 13 septembre 2018 – Suite au discours du Président de la République ce matin, le groupe Babilou, leader français des crèches d'entreprises et de collectivités, salue les mesures du Plan Anti-Pauvreté du gouvernement concernant l'accueil des enfants issus de familles fragilisées dans les crèches et annonce le renforcement de son engagement de terrain en faveur d'une égalité des chances aux côtés des familles.

Dans son discours relatif à la prévention et la lutte contre la pauvreté au Musée de l'Homme, Emmanuel Macron a annoncé différentes mesures dont certaines concernent directement le secteur de la petite enfance :

- > Formation revue pour les 600 000 professionnels de la petite enfance dès 2019 notamment concernant la manière d'apprendre le langage et d'encourager la confiance en soi ;
- > Création d'un Fonds d'innovation social de 100 millions d'euros ;
- > Refonte du CAP petite enfance et du diplôme d'éducateur de jeunes enfants ;
- > Subvention des communes à hauteur de 90% pour la construction d'EAJE dans les territoires défavorisés ;
- > Création de 300 crèches à vocation d'insertion professionnelle d'ici 2020 - notamment pour les familles monoparentales ;
- > Versement immédiat et sans avances de frais dès 2019 d'aides pour les familles monoparentales et accompagnement de ces dernières dans leurs démarches.

Le groupe Babilou salue ces mesures visant à encourager et faciliter l'accueil des enfants issus de familles fragilisées dans les crèches. En bénéficiant d'une place en crèche, ces enfants vont développer leur langage, la richesse de leur vocabulaire, leur confiance en eux, leur éveil moteur et sensoriel, les expérimentations, l'ouverture aux autres... facteurs fondamentaux dans leur réussite scolaire et leur épanouissement social.

Le chemin à parcourir pour réduire les inégalités est encore long. Deux récentes études révèlent des chiffres alarmants : un enfant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté en France, soit plus de 3 millions d'enfants (*rapport Unicef, mars 2018*) et il faudrait 6 générations pour qu'un enfant français pauvre s'élève dans l'échelle sociale en France (*étude OCDE juin 2018*).

« Nous saluons les annonces du Président de la République de ce matin, notamment celles sur l'accueil des enfants issus de familles fragilisées dans les crèches. Cela renforce notre conviction que la crèche est un vrai levier de réduction des inégalités », indiquent Rodolphe et Edouard Carle, fondateurs et co-présidents du groupe Babilou.

L'accueil des enfants issus des familles les plus fragiles, un défi qui concerne tous les acteurs publics et privés

Conscient de ces enjeux, le Groupe Babilou contribue à son niveau à la mixité d'accueil avec plus de 25 % de ses crèches implantées au sein ou à proximité des quartiers « prioritaires politiques de la ville » Plus concrètement encore, ce sont 19 % d'enfants issus de milieux aux revenus modestes qui sont accueillis dans les crèches Babilou, soit le double de l'objectif fixé par

l'Etat. Pour répondre aux besoins et aux contraintes de ces familles résidentes à proximité, les équipes Babilou proposent notamment un service d'accueil d'urgence et occasionnel.

Comme toutes les autres familles, elles bénéficient de l'accompagnement pédagogique de Babilou qui repose sur le développement d'un langage riche et varié pour chaque enfant et qui se nourrit des meilleures expertises françaises et internationales grâce aux différentes implantations du Groupe dans le monde et à l'engagement de ses professionnel(le)s. La Mission Educative des crèches Babilou s'appuie sur les conclusions d'experts reconnus en neurosciences spécialisés dans le développement de l'enfant.

Le groupe Babilou s'engage à renforcer son dispositif d'accueil pour les enfants issus de familles fragilisées...

Au-delà de sa politique nationale, grâce au travail de ses équipes en crèche, et afin de toujours améliorer les conditions d'accueil des enfants des familles fragilisées, le groupe Babilou s'engage dans des actions visant à mieux comprendre leurs besoins et leurs contraintes pour s'y adapter localement.

Par exemple, à Niort, depuis 2011, Babilou a mis en place un partenariat avec la Caf des Deux Sèvres et les acteurs locaux pour favoriser l'accès des familles fragilisées à un mode de garde collectif. Cette expérience fait ressortir les nombreux bénéfices et l'importance de cet accueil pour les parents et les enfants. Elle rend compte également des conditions qui permettent à ces familles d'accéder à la crèche, grâce aux partenariats avec les associations locales, à la souplesse du cadre d'accueil, et à une équipe accompagnée et formée. (*Cf. synthèse de l'étude en PJ*)

Fort de cette évaluation, Babilou s'engage en faveur d'une qualité d'accueil adaptée à la diversité des besoins des familles et poursuivra ses actions en ce sens.

... et rappelle la nécessité d'un effort collectif

La lutte contre les inégalités constitue un enjeu national et citoyen. C'est pourquoi, les fondateurs du Groupe Babilou lance un appel aux pouvoirs publics afin de :

1. Poursuivre la politique volontariste de création de places en crèche pour le plus grand nombre ;
2. Renforcer la formation et faciliter le recrutement des personnels de la petite-enfance ;
3. Bâtir un réel continuum pédagogique parents/crèche/école maternelle visant à accompagner chaque enfant vers un épanouissement optimal et donner à chacun les meilleures chances pour la suite.

Sur ces trois défis, qui constituent le socle d'une politique efficace en faveur de la petite enfance, et par conséquent les piliers d'un engagement solidaire de tous les acteurs dans la lutte nécessaire contre les inégalités, Babilou encourage les pouvoirs publics à aller au bout de leurs efforts.

Concrètement, Babilou recommande de faciliter la reconnaissance des diplômes étrangers des métiers de la crèche, notamment au sein de l'Union Européenne. A date, il n'est pas rare qu'un diplôme étranger validé dans un département ne le soit pas dans un département voisin. Une harmonisation est nécessaire pour permettre aux crèches de recruter le personnel compétent.

Parallèlement Babilou encourage le gouvernement à ouvrir la crèche à de nouvelles catégories de diplômés qui facilitera le continuum pédagogique 0-6 ans nécessaire entre la crèche et la maternelle. Aujourd'hui, les diplômés requis pour exercer en crèche sont parmi les plus restrictifs au monde et ne sont pas assez tournés vers l'éveil et les prémices de l'éducation. Elargir le champ des personnes pouvant travailler dans les crèches permettrait d'éviter la fermeture de sections ou de crèches dans certaines villes faute de candidats.



Le groupe Babilou se tient à la disposition du gouvernement et de l'administration pour échanger et progresser.

« La lutte contre les inégalités est un enjeu majeur pour notre pays et nécessite la contribution de chacun. Il est de notre responsabilité de favoriser l'inclusion et la mixité sociale dans nos effectifs et dans nos crèches. » concluent Rodolphe et Edouard Carle.

A propos de Babilou

Créé en 2003, Babilou est aujourd'hui le 1er groupe de crèches d'entreprises et de collectivités en France. Avec plus de 600 structures d'accueil (crèches, clubs enfants et écoles maternelles) dans le monde, Babilou, entreprise familiale, accueille près de 40 000 enfants chaque semaine et accompagne plus de 1 200 entreprises clientes de toutes tailles (PME, ETI ou Grands Comptes). A l'écoute des familles, Babilou offre la solution crèche la plus complète avec son offre 1001 Crèches, qui permet aux salariés-parents de choisir leur crèche près du domicile, à côté du bureau ou sur le trajet domicile-entreprise.

Partenaire de confiance des entreprises, Babilou entend aujourd'hui relever le défi de la parentalité à 360° pour que chaque salarié puisse concilier vie professionnelle et vie familiale. Pour en savoir plus <http://www.babilou.fr>

Les crèches du Groupe Babilou font partie du réseau 1001 Crèches.



Contacts presse
Justine CHATEAUX
01 44 50 58 77
Justine.chateaux@shan.fr

Delphine BOSC
01 44 50 57 08
Delphine.bosc@shan.fr